** Procès-Verbal du Comité Directeur**

**du 29 mai 2020**

**Présents** : A. Tournier-Lasserve – M. Alain - A. Bioret – P. Boschiero - M. Boufarcha

A. Bonnamy - P. Célestin – P. Chedeville - D. Eisenstein - C.M. Girondin – JP Lunel – JM Pegain I. Ruscade – P. Bonnamy

**Excusés**: A. Bernard – D. Brel - P. Bresson - A. Chevalier - T. Chevot – M. Devaudorel

A. Froidefon – L. Goujaud - D. Laborde - S. Lemaire – M. Mouche – M. Oran - P. Veyrat

V. Vigouroux

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Ordre du jour :**

* Situation au 29 mai
* Préparation de la saison prochaine
* Questions/informations diverses

Le comité directeur s’est réuni en visio-conférence le 29 mai à 18h afin de faire un point sur la situation du club.

* **Situation au 29 mai**

Suite aux annonces du Gouvernement du 28 mai, l’Ile-de-France est positionnée en zone orange. Même si beaucoup de stades ont réouverts en Essonne, toutes les installations sportives de Montgeron devraient rester fermées à minima jusqu’au 22/06 (confirmation officielle arrivée juste après le comité : Lettre du Préfet interdisant l’ouverture des piscines, gymnases et stades).

Dans l’attente de pouvoir accéder à nouveau à la piste d’athlétisme, le club a émis un plan de relance des activités qui est discuté et validé en séance.

Celui-ci a été transmis à la Maire de la Ville afin de montrer que le club prend conscience de la situation sanitaire, et qu’il est prêt à s’organiser et à s’y adapter.

En cas d’ouverture partielle des installations, une problématique se pose pour la sécurité des athlètes ; en effet, la ville doit assurer et déterminer les règles d’utilisation de l’enceinte du stade, notamment avec les divers utilisateurs non structurés qui rentrent dans le stade.

Le club a acheté 250 masques de protection, 2 litres de gel hydroalcoolique ainsi que des gants et du désinfectant en cas de reprise de nos activités dès le 02/06 ou à partir du 22/06.

Les premières séances hors stade ont fait remonter une problématique du port du masque lors des courses. Celui-ci ne sera donc pas obligatoire pour les personnes le désirant, mais les gestes et distances barrières devront continuer à être respectés.

Dans l’attente de la réouverture de la piste, les entraineurs doivent continuer à rester en contact avec leurs athlètes via les réseaux sociaux ou autres moyens. Les groupes de spécialités organisent déjà des séances en présentiel ou à distance en forêt ou sur des parkings. Les entraineurs des jeunes ne sont pas très favorables à une reprise des entrainements pour leurs catégories. Dans cette optique, il serait quand même intéressant que les minimes 2ème année reprennent dès maintenant et en priorité la discipline qu’ils choisiront, car ils vont changer de catégorie la saison prochaine et entrer dans un groupe de spécialités. A cet effet, le listing des licenciés va être édité et les minimes 2ème année seront contactés afin de leur proposer une reprise.

* **Préparation de la saison prochaine**

Le club avait acheté du matériel. Une grosse partie a déjà été livrée mais il en reste en cours de livraison (2 perches + 1 javelot) suite aux difficultés que tout le monde a rencontré pendant cette période. Une annonce de vente de matériel d’occasion a été émise par la ville d’Anthony. Le club va se renseigner sur celui-ci, et éventuellement en faire l’acquisition, notamment pour un hangar de sautoir en hauteur.

Dès maintenant, les entraineurs doivent réfléchir et faire remonter à Mme la Présidente ce qu’ils envisagent pour la saison prochaine (horaires d’entrainement, catégories d’âges, stages, matériel, …).

Le mois de septembre sera chargé en compétitions nationales (Championnats de France Espoirs/Elite, Coupe de France des Relais, Championnats de France d’Epreuves Combinées…) et le comité directeur n’empêchera pas les qualifiés du club à y participer (des places d’hôtels étant déjà réservés en prévision), décisions à prendre d’un commun accord entre l’entraineur et l’athlète. Les modes de qualification seront certainement basés sur les bilans 2019 et sur les résultats de la saison hivernale, ainsi que d’un classement de ranking.

Le club s’est inscrit à diverses animations afin de promouvoir l’athlétisme : Kinder Athletic day (19/09 après-midi au stade), Run 2K Challenge (20/09 matin à la pelouse) …

L’Assemblée Générale du club est pour l’instant fixée pour le 21/11 et la demande de réservation de salle a été réalisée.

Pour la cotisation des adhérents au club, le Comité directeur décide de maintenir les mêmes tarifs de cotisations que pour cette saison 2019/2020 (de cadets à masters : 190€ - de babys à minimes : 180€).

Comme la saison dernière, le Comité directeur donne son aval afin que le club se porte candidat à l’organisation des Championnats Hivernaux de Lancers Longs du mois de janvier. Pour l’été 2021, une étude sera faite à l’automne pour proposer l’accueil d’organisations sur le stade de Montgeron.

Pour le stage de Pâques 2021, il devrait être organisé en Corse du 17 au 24/04 avec les mêmes infrastructures qui étaient réservées en 2020. La réservation sera réalisée à la rentrée en septembre prochain.

De plus, le Club envisage d’organiser un autre stage en salle à destination des groupes de spécialités pendant les vacances de la Toussaint ou celles de Noël (entre Noël et Jour de l’An, la salle de Rennes serait disponible), mais celui-ci ne devra pas venir perturber les autres stages organisés par le CD91 et la LIFA. Les entraineurs devront proposer leurs souhaits concernant ce stage, en sachant qu’il sera réservé à des athlètes s’entrainant très régulièrement.

* **Questions/informations diverses**
* Des formations en visioconférence vont être proposées pour les juges et les entraineurs par l’OFA. Il est demandé aux entraineurs, aux dirigeants, aux officiels de continuer leur formation continue.
* Le forum des associations aura lieu, si les conditions sanitaires le permettent, le samedi 5/09.

**La séance est levée à 19h30.**

**Le prochain comité directeur aura lieu en fonction de l’évolution de la situation actuelle.**